

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
18 mai 2022
Français
Original : arabe

**Lettres identiques datées du 16 mai 2022, adressées
au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de la République arabe
syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Comme suite à nos précédentes lettres et d'ordre de mon gouvernement, je tiens à vous informer que le 13 mai 2022 vers 20 h 20, l'armée d'occupation israélienne a perpétré une attaque aérienne au moyen de salves de roquette, tirées depuis la mer Méditerranée, à l'ouest de Banyas, sur certains points de la partie centrale du pays.

Cette agression israélienne brutale a fait cinq morts (dont un civil) et sept blessés parmi les civils (dont un enfant) et occasionné de lourds dégâts matériels. Elle a provoqué plusieurs incendies dans les forêts de la région de Massiaf, où ont atterri plusieurs des roquettes de l'ennemi.

Cette attaque israélienne est intervenue quelques heures seulement après une autre agression commise par des terroristes dans le nord de la Syrie qui s'en sont pris à des unités de l'Armée arabe syrienne, faisant 10 morts et plusieurs blessés parmi les soldats. Ces deux attaques sont le fruit d'une coordination constante entre Israël et ses supplétifs terroristes, qui sèment la mort.

Le Gouvernement syrien demande au Secrétaire général et au Conseil de sécurité de condamner clairement et explicitement cette agression, conformément au mandat qui a été conféré au Conseil sur le plan du maintien de la paix et de la sécurité internationales, de faire appliquer les résolutions des organes des Nations Unies dans lesquelles il est exigé d'Israël qu'il mette un terme à son occupation de territoires syriens, et d'amener ce dernier à respecter les résolutions du Conseil sur la question, à se conformer aux dispositions de l'Accord sur le dégagement des forces, signé à Genève le 31 mai 1974, et à cesser immédiatement et inconditionnellement de menacer la paix et la sécurité régionales et internationales.

Le Gouvernement syrien compte que le Secrétariat et le Conseil de sécurité prendront une position claire et sans équivoque, concernant les atteintes commises par Israël à la souveraineté de la République arabe syrienne, hors de toute considération et de tous calculs politiques, ces atteintes étant incompatibles avec la position politique et juridique claire et ferme de l'ONU et de ses organes sur la question de l'occupation par Israël de territoire arabe syrien.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Bassam Sabbagh

